

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 1.7.1975	Date de révision	Date de mise en application 1.7.1975
1. Dénomination de la fonction Chauffeur/chauffeuse véhicules légers		Code fonction 6.10.007	
2. But de la fonction Conduire un véhicule léger servant au transport de personnes, d'élèves, de fournitures et de matériels divers.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la conduite d'un véhicule léger pour le transport de personnes, d'élèves, de fournitures et de matériels divers; - le chargement et la livraison des fournitures et matériels; - le contrôle du véhicule, notamment la batterie, l'huile, les pneus; - le signalement de toutes déficiences demandant une réparation; - l'établissement de rapports d'utilisations et d'activités; - l'exécution de tâches administratives telles que : la surveillance d'un stock de marchandises, des travaux de duplication et la distribution de colis, courrier, etc.; - l'exécution d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques en fonction de la spécificité du secteur d'activités. 			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	C	B	D	D	D	Cl. max. 07
Points	12	4	21	15	20	Total 72